

Consultation publique – répartition de la clientèle (aires de desserte) des écoles Le Tremplin et Campus primaire Mont-Tremblant : Le 1^{er} avril 2026 à 19 h

Référence : articles 6, 7 et 8 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et aux changements à des services éducatifs dispensés dans une école*

Actions	Article	Livrable	Date	Responsable
1. Institution d'un comité de consultation : - Président du conseil d'administration M. Martin Barbeau - Administrateur parent, qui siège à titre de membre parent au conseil d'administration - La direction générale (1 ou plusieurs membres) : Mme Julie Lamonde - Un membre de la direction du service des ressources éducatives : Mme Emmy Therrien ou Mme Stéphanie Leclerc - Les directions des écoles où un impact est envisageable : Mme Magali Bourque et M. Éric Dubuc - La direction du service de l'organisation scolaire : M. Guillaume Blanchet - Toute autre personne requise : M. Louis Piché	6.4	Résolution	11 mars 2026 Adoption par le CA	Secrétariat général
2. Adoption d'un projet de modification aux aires de desserte	6.2	Comprend une analyse des principaux éléments et critères de décision considérés	11 mars 2026 Adoption par le CA	Direction générale
3. Avis public de l'assemblée publique de consultation	6.5, 6.7	Avis en date du 18 mars 2026 début du processus Résolution	11 mars 2026 Adoption par le CA	Secrétariat général
4. Adoption du calendrier de la consultation publique	6.5	Résolution	11 mars 2026 Adoption par le CA	Secrétariat général
5. Date, heure et lieu de l'assemblée publique de consultation (dans l'avis) : 1 assemblée en présentiel	6.5	1) En présentiel, au Campus primaire Mont-Tremblant – Pavillon Tournesol, 935, rue de l'École, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3H3, le 1^{er} avril 2026 à 19 h Résolution	1^{er} avril 2026	Secrétariat général
6. Informations à mettre sur le site Internet pour consultation	6.6	https://csslaurentides.gouv.qc.ca/	13 mars 2026	Secrétariat général
7. Date à laquelle doit être soumise au plus tard par écrit une demande d'être entendu (DG)	6.5.2	En vertu de la politique : Demande à sg@csslaurentides.gouv.qc.ca Pour la rencontre en présentiel : au plus tard le 30 mars 2026	Pour la rencontre en présentiel : Demande d'être entendu au plus tard le 30 mars 2026	Direction générale
8. Date à laquelle doit être soumis au plus tard un avis écrit de leurs arguments par ceux ne souhaitant pas être entendus (DG)	6.5.3	Avis écrit à sg@csslaurentides.gouv.qc.ca En vertu de la politique, cette date ne doit pas dépasser deux jours de l'assemblée publique, donc au plus tard le 2 avril 2026 (le 3 étant férié).	Au plus tard le 2 avril 2026	Direction générale
9. Modalités selon lesquelles le public est informé du projet soumis à la consultation publique (dans l'avis public)	6.6	Journal l'Info du Nord Mont-Tremblant, affichage écoles et centres Parents et conseils d'établissement	Parution 18 mars 2026	Secrétariat général

Consultation publique – répartition de la clientèle (aires de desserte) des écoles Le Tremplin et Campus primaire Mont-Tremblant : Le 1^{er} avril 2026 à 19 h

Référence : articles 6, 7 et 8 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et aux changements à des services éducatifs dispensés dans une école*

10. Avis écrit aux parents des élèves concernés (DG)	6.11	Avis écrit Au plus tard le 25 mars 2026	25 mars 2026	Direction générale
11. Dépôt du projet de modification au comité de parents et aux conseils d'établissement	7.13	Projet de modification	Au plus tard le 18 mars 2026 Dépôt du projet	Direction générale
12. Consultations CP et CÉ	7.12	Comité de parents : date de consultation le 13 avril 2026 Conseil d'établissement de l'école Le Tremplin : date de consultation le 18 mars 2026 Conseil d'établissement de l'école Campus primaire Mont-Tremblant : date de consultation le 25 mars 2026		Direction générale
13. Avis du comité de parents et des conseils d'établissement	7.14	Avis écrit En vertu de la politique, cette date ne doit pas dépasser deux jours de l'assemblée publique. Dans un but de simplification, donc au plus tard le 2 avril 2026 (le 3 étant férié).	Au plus tard le 2 avril 2026	Direction générale
14. Rédaction du rapport de consultation à l'intention du CA	8.13	Rapport : Synthèse des arguments et recommandations	Entre le 7 avril 2026 et le 24 avril 2026	Comité de consultation
15. Dépôt du rapport	8.13	Transmission du rapport au conseil d'administration	6 mai 2026	Comité de consultation
16. Adoption	8.14	Délibéré et adoption prévue au CA	13 mai 2026	CA

À la suite des travaux du comité de consultation, un rapport sera fait au conseil d'administration, afin que celui-ci prenne des décisions. Le sujet de répartition de la clientèle pour le secteur de l'école Campus primaire Mont-Tremblant touché par la consultation sera à l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du 13 mai 2026.